

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE DU 10 JUIN 2024

Liste des délibérations examinées  
Article L.2121-25 modifié du Code général des territoriales

Affichage le 17 juin 2024  
Mis en ligne le 17 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre à seize heures, le dix juin, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie de Gourin, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Président.

Etaient présents(es) : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, LE GOFF Jeannine, ROYANT Helen, MOIZAN Anne-Marie, ULLIAC Morgane, GOUJARD Laurine, BAUDET Dannie, LE FUR Annick, GUEGUEN Annick formant la majorité des membres en exercice.

Absente excusée : LE FUR Françoise

Absent : KERSULEC Louis

Procuration : LE FUR Françoise à LE FUR Annick

Au moyen d'un vote à main levée, et à l'UNANIMITÉ, Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance

DÉLIBÉRATIONS DU 10 JUIN 2024

DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION	VOTE
Délibération N° 2024/10/06/01	CCAS : Convention de partenariat avec la Banque Alimentaire	Approuvée à l'UNANIMITÉ
Délibération N° 2024/10/06/02	CCAS : Admission en non-valeur	Approuvée à l'UNANIMITÉ

Le 17 juin 2024,  
Le Président,

Hervé LE FLOC'H



CCAS  
de  
Gourin

Le 17 juin 2024,  
La secrétaire de séance,

Catherine HENRY



CCAS  
de  
Gourin